

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET DES PROJETS COFINANCÉS

Lorenzo Appolonia

Directeur de la recherche et des projets cofinancés

Parmi les activités de restauration et de conservation, la phase de l'élaboration du projet est, sans aucun doute, la plus complexe.

La difficulté la plus importante de la restauration consiste dans la connaissance des matériaux, ainsi que de leurs altérations résultant d'éventuelles interactions de circonstances diverses avec les matériaux originaires.

Le projet s'identifie, donc, avec la connaissance de l'ouvrage. Il s'agit, partant, d'une phase à ne pas banaliser, dans la conviction assez fréquente que l'application habituelle de méthodes ou d'approches d'intervention peut résoudre n'importe quel problème concernant l'intervention de restauration.

C'est pourquoi une grande partie de l'activité de la Direction, au cours de cette année, s'est occupée de la phase inhérente à l'élaboration des projets. Les programmes du Département et les différentes disciplines concernant la conservation, lesquelles font partie de la Surintendance unique régionale, posent des thématiques très variées, depuis le projet relatif à des interventions de restauration des peintures murales jusqu'au projet concernant les remparts de l'époque romaine. La Direction s'est employée à donner un essor et une méthode à toutes ces activités.

L'approche conjointe analytique et descriptive, accompagnée d'une compréhension des dynamiques administratives à appliquer, permet d'établir les projets en fonction de leur exécution successive.

Il est évident qu'il n'est pas toujours possible d'appliquer la procédure complète d'étude et d'analyse, ce qui demanderait trop de temps. Les activités déployées cette année ont, donc, visé la mise au point de la méthode concernant l'élaboration correcte d'un projet en fonction des différentes nécessités. Par là, il a été possible de calculer le temps nécessaire pour une gestion correcte de la phase inhérente au projet, ce qui permet également d'établir une meilleure programmation des activités mêmes et des délais adéquats pour les réponses adressées aux secteurs concernés par la phase d'exécution. La qualité de ces activités est souvent appréciée à différents niveaux, notamment par les opérateurs extérieurs à qui on remet des projets d'une facile évaluation qui ne demandent aucune intervention ultérieure. Cette approche se poursuivra, en cherchant à multiplier les moments de confrontation, même au sein du Département de la Surintendance, afin que l'on comprenne que le niveau qualitatif déjà atteint doit revêtir le plus grand intérêt en tant que résultat d'une formation continue et d'une expérience qu'il n'est pas facile d'obtenir dans le secteur privé, conditionné, en général, par des délais et des intérêts contrastant, souvent, avec les exigences de conservation.

Les projets de la Direction sont disparates, comme l'atteste le travail des usines où sont résolus des problèmes inhérents à l'aménagement des musées aussi bien qu'aux monuments: c'est le cas des musées paroissiaux ou de la couverture du Théâtre romain. La phase concernant le projet est fondamentale pour l'activité des ateliers en vue d'organiser les travaux de restauration du patrimoine historique et artistique, meuble et immeuble. On peut mentionner, à titre d'exemple, les statues du Musée de la Cathédrale, la chapelle du Prieuré de Saint-Ours, les toiles du Chemin de la Croix de la Cathédrale, ou les remparts de l'époque romaine et la scène du Théâtre romain, et d'autres ouvrages encore, plus ou moins importants. Toutes ces activités sont toujours accompagnées d'une analyse susceptible de fournir des informations et des solutions aux problèmes inhérents à la conservation, ce qui permet de choisir le type d'intervention le plus approprié, identifiant les nécessités de conservation du monument soumis au contrôle le plus assidu, ce qui correspond, pour la Direction, à l'idée d'une intervention minimale.

L'établissement des projets intéresse également les travaux réalisés par les différents ateliers, ainsi qu'on peut le constater dans les programmes mis en œuvre et inhérents aux ouvrages déjà restaurés ou nécessitant des interventions spécifiques.

Les compétences des experts de la Direction offrent un important soutien lors de la programmation et de la réalisation des cycles d'entretien que toutes les structures de protection nationales et internationales suggèrent, mais qui, trop souvent, sont négligés. Les compétences acquises au cours de cette année ont cherché à intégrer les phases d'élaboration des projets avec les phases administratives. Ces fonctions sont remplies directement par le personnel interne, tout comme pour les programmes de contrôle et de collaboration à l'occasion des expositions qui jouent, à leur tour, un rôle de conservation préventive.

Encore, dans le secteur des projets cofinancés, l'approche de la Direction a concentré son attention sur l'élaboration des projets, notamment dans la nouvelle phase de programmation à présenter aux différents appels à projets. Cela dans le but de protéger les différents monuments régionaux en cherchant des partenaires étrangers pour réaliser des projets de coopération européens.

La Direction avance, donc, vers une activité transversale afin de pourvoir aux exigences de conservation du patrimoine régional, se présentant de plus en plus comme point de repère pour les autres Services et Directions, à contacter en vue d'acquérir plus de compétences dans les phases d'étude ou d'élaboration des projets inhérents aux interventions, en pleine cohérence avec les procédures de conservation au niveau international.